

**SOLIDARITE AVEC LES JEUNES
MIGRANTS !**

**RASSEMBLEMENT-
HOTEL DE VILLE -
MARDI 22/07 - 15H**



**CONTRE LES REMISES A
LA RUE,
POUR DES CONDITIONS
D'ACCUEIL ET DE TRAVAIL
DIGNES !**



Rejoignez la CGT pour défendre le service public,
nos emplois et nos conditions de travail !

10 rue Joseph SERLIN 69001 LYON

Tél : 04 72 10 39 46

cgtvilledelyon.fr



Depuis quelques mois, le CCAS pousse les équipes des agents travaillant au sein des hébergements d'urgence pour les requérants mineurs non-accompagnés du Centre Communal d'Action Sociale à dénoncer des jeunes mineurs qui seraient déboutés de leurs démarches pour mettre un terme à leur accompagnement, cela sans solution de nouvel hébergement, menant alors ces mineurs à une remise à la rue.

Ces demandes de dénonciation vont totalement à l'encontre des missions même des agents qui sont l'accompagnement et la mise en sécurité des jeunes mineurs isolés. Leur hiérarchie leur demande ainsi de briser le secret professionnel auquel ils sont soumis, et en conséquence, de briser le lien de confiance construit petit à petit avec les jeunes afin d'user de celui-ci contre leurs intérêts.

De plus, nous avons appris récemment qu'un des sites d'hébergement allait fermer, remettant dès le mois de septembre prochain au moins 13 jeunes à la rue.

La CGT dénonce le fait que les agents du Pôle de Lutte contre le Sans-abrisme doivent se rendre complices et participer activement à la remise à la rue de jeunes mineurs non accompagnés, et aux dangers qu'ils pourraient rencontrer dans ce cadre.

Les conditions de travail déplorables de ces agents sont intrinsèquement liées aux conditions de vie et à la dignité que le CCAS laisse à ces jeunes. Ils vivent dans des conditions insalubres, subissent actuellement de plein fouet la canicule sans mise en place d'aucun équipement pour s'en prémunir.

Nous refusons que le travail acharné et quotidien de ces agents auprès des jeunes ne serve que de vitrine politique à la mairie de Lyon.

A la CGT, nous nous battons pour la défense des conditions de travail de ces agents auprès de ce public vulnérable et la préservation de cette mission de service public. Nous défendons la dignité des conditions de vie des jeunes et leur accompagnement inconditionnel, qui sont aujourd'hui menacés.

NOUS REVENDIQUONS :

- **L'accueil inconditionnel de ces jeunes jusqu'à une solution d'hébergement pérenne et qu'aucune remise à la rue ne soit réalisée.**
- **La réquisition des logements et bâtiments vides.**
- **Des conditions de vie dignes pour les jeunes avec des conditions de travail dignes pour les travailleurs : des conditions d'hébergement décentes avec mise en place de solutions pour lutter contre les aléas climatiques (climatisation et disponibilité de fontaines à eau en période caniculaire, chauffage l'hiver, etc.), la prise en charge de l'ensemble des repas de la journée, la prise en charge d'abonnements TCL pour tous les jeunes, l'ajout d'un budget pour l'animation et les loisirs, une vraie réaction des services techniques face aux incidents matériels.**
- **L'embauche de nouveaux intendants, travailleurs sociaux ainsi qu'un veilleur de nuit sur chaque site pour une prise en charge complète de ces jeunes mineurs.**
- **L'embauche également d'un agent de sécurité issu du CCAS sur chaque site, formé à la communication non-violente et au désamorçage des conflits.**